

Le P'tit CHAPELLIN

Bulletin N° 13

Décembre 2017

SOMMAIRE

Édito.....	1
Vie municipale.....	2 à 5
Vie associative.....	6 à 7
Agenda & état civil.....	8

INFOS PRATIQUES

Permanences de la mairie

Mardi :

9 h à 11 h 30 - 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi 9 h à 11 h 30

Judi 16 h à 18 h 45

Vendredi :

8 h 30 à 11 h 30 - 14 h à 16 h

Secrétaire :

Mme Christelle Lapierraz

Tél. 04 50 94 57 28

Fax 04 50 94 46 24

Mail: secretaire@la-chapelle-rambaud.fr

Site : www.la-chapelle-rambaud.fr

Location de la salle communale

Auprès de M. le Maire

Pendant les permanences

N° standard C.C.P.R.* :

04 50 03 39 92

Déchetterie du Pays Rochois :

Du 15 octobre au 14 avril

Du lundi au vendredi 8 h - 12 h

et 13 h 30 - 17 h 30

Le samedi : 8 h - 17 h 30

Fermé le dimanche et les jours fériés.

Renseignements & obtention du

badge : C.C.P.R.*

Horaires bibliothèque :

Mardi de 15 h 45 à 17 h 30

Noms des responsables

C. Barral : 04 50 94 58 62

M-F. Marmoux : 06 21 07 90 35

R. Poret : 04 50 85 13 45

M. Rey-Gainon : 04 50 94 57 04

ÉDITO

En cette fin d'année 2017, je voudrais, Chapellines et Chapellins, vous féliciter pour votre participation en venant voter à plus de 89 % pour les élections présidentielles et plus de 62 % pour les élections législatives. Vous avez placé la Chapelle, première dans sa catégorie et de ce fait, deux Mariannes du Civisme, m'ont été remises le jour du Congrès des Maires le 21 octobre 2017. Avec celle de 2015 pour les élections départementales, ce sont aujourd'hui 3 Mariannes qui trônent dans la salle du conseil. Dans ce numéro, vous trouverez les travaux et activités qui se sont déroulés ces derniers mois.

Un grand merci à tous les employés et les bénévoles qui font de la Chapelle-Rambaud, une commune si vivante.

Le PLU est en phase terminale. Sur les neuf communes du Pays Rochois, seules deux communes étaient encore en carte communale : St-Sixt et La Chapelle-Rambaud.

Le PLU de Saint-Sixt vient d'être validé et celui de notre commune en est à la phase de l'enquête Publique.

Les autres communes de la CCPR (Communauté de Communes du Pays Rochois) se mettent en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence et Orientation Territoriale). Nous serons ainsi tous sur le même pied d'égalité pour le futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) que la loi va nous imposer dans les années à venir.

Pour 2018, beaucoup de travail et de réflexion nous attendent pour faire face à la baisse des dotations de l'État, au regroupement des communes et communautés de communes (à côté de nous, à la frontière d'Évires, la nouvelle commune « la Filière » regroupée dans le Grand Annecy).

Quelle direction devons-nous prendre pour notre avenir afin que notre commune garde une place vivante dans un pays où il fait bon vivre ?

Si l'horizon est une chose qui s'éloigne au fur et à mesure qu'on s'en rapproche, l'horizon 2020 est pourtant bien là. Je suis sûr que tous ensemble nous trouverons la solution. Restons optimistes !

Sur ces bonnes paroles, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et avec un peu d'avance une très bonne année 2018 !

Bonne lecture,
Pierre MARMOUX, Maire

2 GRANDS PROJETS POUR 2018 - 2020

L'ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Le Conseil municipal a décidé d'engager des travaux d'enfouissement des lignes électriques basse tension et des réseaux téléphoniques sur la commune, prolongeant ainsi les travaux engagés dans les mandats précédents. Plusieurs secteurs ont été identifiés. Une proposition est en cours d'élaboration par le SYANE, qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux électriques.

Ce projet se fera en coordination avec les travaux prévus en 2018 - 2019 pour l'arrivée de la fibre optique (internet très haut débit).

En parallèle, le Conseil municipal est en discussion avec Enedis (ex-ERDF) qui gère les réseaux moyenne tension. Enedis réalise actuellement des études pour améliorer la qualité de l'électricité et réduire les coupures électriques sur le Plateau des Bornes.

LE TRÈS HAUT DÉBIT : OÙ ? QUAND ? COMMENT ?

Dans le cadre du projet départemental de déploiement du réseau très haut débit, porté par le SYANE, le déploiement de la fibre optique sur notre commune est prévu en 2019.

Celle-ci se déroule en plusieurs étapes :

1^{re} étape :

Construction des « artères principales » du réseau, qui relient toutes les communes de la Haute-Savoie entre elles. Sur La Chapelle-Rambaud, le tracé débute au lieu-dit Combvalloux pour arriver au chef-lieu, en passant par le hameau de la Marmotte.

Les travaux de génie civil et le tirage des câbles devraient être terminés au 1^{er} semestre 2018.

2^e étape :

Construction des « réseaux de desserte » qui permettent de relier les logements à la fibre optique. Cette étape nécessite la réalisation d'une étude de faisabilité préalable.

L'objectif ? Raccorder les usagers à la fibre fin 2019.



Tracé retenu pour acheminer la fibre optique à La Chapelle

Comment se déroule l'étude de faisabilité ?

L'étude de faisabilité va être prochainement lancée pour notre commune. Elle sera réalisée par l'entreprise SOGETREL. Ne vous étonnez donc pas de voir des techniciens arpenter la commune ! Certains propriétaires pourront également être contactés pour des conventions de passage.

Pourquoi cette étude ?

Elle permet de dimensionner les réseaux aux besoins du territoire et de définir les modalités de déploiement de la fibre optique.

Le déploiement peut en effet se faire de plusieurs façons :

- en aérien, en utilisant les poteaux électriques Enedis et les poteaux téléphoniques Orange existants et/ou en implantant de nouveaux poteaux.
- en souterrain, en utilisant les infrastructures existantes et/ou en créant de nouvelles infrastructures (fourreaux, chambres de tirage,...).

Les phases de l'étude

Phase 1 - Piquetage :

Cette opération consiste à relever et compter les logements et les infrastructures existantes.

Pendant cette opération, des techniciens circulent sur les voies concernées et qualifient chaque adresse en relevant le nombre de boîtes aux lettres. Ils photographient également tous les points particuliers (façade, construction en cours etc.) et chaque poteau électrique et/ou téléphonique par lesquels passent les réseaux télécoms existants.

Durée de l'opération : de 1 semaine à 1 mois suivant la taille du projet.

Phase 2 - Validation des Parcours :

Cette opération consiste à valider le parcours de la fibre optique sur la commune.

Pendant cette opération, des techniciens vérifient les infrastructures souterraines (ouverture des chambres de tirage, vérification des fourreaux par lesquels la fibre optique est susceptible d'être tirée,...).

Si besoin, des opérations d'entretien et d'adaptation des infrastructures peuvent être réalisées (débouchage des fourreaux, rehausse des tampons,...).

Pendant cette phase 2, vous pouvez être contactés pour des conventions de passage.

Elles seront envoyées à certains propriétaires dans le cas où le futur réseau surplombe une propriété ou utilise un cheminement en façade.

Plusieurs relevés de propriétés pourront vous être demandés.

Qui est le SYANE ?



Le SYANE, Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique, accompagne les communes dans les domaines complémentaires de la maîtrise de l'énergie, du développement des énergies renouvelables, de l'éclairage public, du gaz, des réseaux de chaleur, de l'aménagement numérique et de la mobilité électrique.

C'est à ces différents titres qu'il accompagne La Chapelle-Rambaud pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes, l'enfouissement des réseaux électriques et l'arrivée de la fibre optique.

PLU : venez vous exprimer à l'enquête publique

L'enquête publique conjointe pour l'abrogation de la carte communale et pour l'élaboration du PLU et du zonage d'assainissement des eaux pluviales a débuté le 9 novembre et s'achèvera le 14 décembre 2017.

Le commissaire enquêteur, M. ADAM Serge, désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble, a tenu deux premières permanences les jeudis 9 et 23 novembre. Il recevra le public lors d'une dernière permanence le **jeudi 14 décembre 2017 de 16h à 19h.**





L'ÉCOLE

Quoi de neuf à l'école?

16 élèves fréquentent cette année l'école de La Chapelle-Rambaud: 2 GS, 7 CP, 5 CE1, 1 CMI et 1 CM2.

Une majorité de « petits » âgés de 5 à 7 ans, donc de quoi bien occuper Isabelle Contat, notre institutrice en poste à La Chapelle-Rambaud pour sa 26^e rentrée!

Depuis l'année dernière, la maîtresse s'appuie sur un nouvel outil pédagogique: 4 tablettes numériques. Ces dernières ont été achetées par la Mairie à sa demande. Chaque groupe d'âge a désormais la possibilité de les utiliser pour un travail en autonomie. Les CM font des exercices interactifs de français et de mathématiques tandis que les plus petits y écoutent des histoires ou s'entraînent à taper des mots comme les jours de la semaine.



Cette année toute la classe participera à un jury de lecture en coopération avec les 2 autres classes uniques alentour (Les Roguets et Les Crues). Il s'agit du 29^e prix des Incos organisé par l'association Les Incorruptibles, créée en 1988 et qui a reçu en 2013 l'agrément de l'Éducation Nationale, en tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public. C'est l'occasion de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes autour d'une sélection de livres de qualité. Les enfants de La Chapelle-Rambaud, se sont ainsi engagés à:

- lire les ouvrages qui ont été sélectionnés
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- voter pour leur livre préféré

Le vote se fait à l'échelle nationale. En 2017, plus de 8 000 établissements scolaires et périscolaires, à travers toute la France, les DOM/TOM et à l'étranger, ont lu les livres sélectionnés et élu, parmi eux, leur titre préféré.

La rentrée a été aussi sportive et dynamique, avec une première rencontre endurance le 17 octobre dernier avec l'école des Crues. Les enfants ont pu tester différents ateliers sportifs autour du ping-pong, slake line, culbuto volant...

Les enfants ont également participé comme chaque année, à l'hommage rendu aux anciens combattants le 11 novembre dernier. Par un chant de Jean Ferrat, ils ont célébré « La Paix sur la Terre » dans un silence empreint d'émotions.

Place maintenant à la préparation du spectacle de la Fête de Noël qui se déroulera le samedi 16 décembre! Cette année, il n'y aura en revanche pas de classe de découvertes, afin de laisser aux « petits » le temps de grandir un peu et de devenir plus autonomes!



VIE MUNICIPALE: LES TAP 2017-2018



Cette année, les enfants de l'école bénéficient encore de Temps d'Activités Périscolaires très variés : Origami, Pound, atelier « Bout de laine » et Couture (activités proposées bénévolement par la maîtresse), Anglais, Zumba et Percussion.

Pour ce 1er trimestre, 6 enfants étaient inscrits à l'Origami, activité proposée par Mme Nathalie BITEAU. « L'Origami 3D est le pliage de petits rectangles de papier qui forment des pièces que l'on assemble ensuite entre elles pour créer des objets en 3D. Rien de très compliqué, il faut surtout s'armer de patience car il faut coller de nombreuses pièces pour arriver au rendu final. »



Les enfants ont été effectivement très patients et ont déjà, au bout de quelques séances, créé de magnifiques objets 3D.

Le jeudi soir, 12 enfants étaient également inscrits au Pound, proposé par Valentine WERNLI : « Le Pound est un mélange de mouvements de Pilates avec de la danse, tout en martelant le rythme avec des baguettes de batterie. C'est la nouvelle forme de fitness en vogue ! »

Sur une musique très rythmée, on frappe ses baguettes au sol ou l'une contre l'autre en accompagnant les mouvements du corps, qui effectuent des enchaînements de danse. C'est très physique, mais aussi « hyper entraînant » !

Les enfants sont ainsi ravis de ces 2 activités et de leur côté, les encadrantes, très contentes de leur investissement.



LES FEUX D'ARTIFICE [14 JUILLET 2017]

Comme chaque année, de nombreuses personnes sont venues partager un moment de convivialité autour du barbecue et d'un beau feu d'artifice.

Nous les remercions et les attendons pour mieux les illuminer l'année prochaine!



LA VOGUE [14 & 15 AOÛT]

C'est une nouvelle saison 2017 très réussie pour notre Vogue des 14 et 15 août.

Le temps faisait partie de la fête et les sourires aussi.

Nous souhaitons remercier tous ceux qui ont participé: la brocante, les producteurs exposants, les groupes de musique, les structures gonflables, les animations, la pétanque, la tartiflette et surtout la mairie et son conseil, le conseil départemental et les bénévoles, sans qui cette fête de village ne pourrait pas exister.



REPAS DE REMERCIEMENT VOGUE 2017 [22 OCTOBRE]

C'est autour d'un bon repas et gâteau que se sont retrouvés, le 22 octobre dernier, tous les bénévoles de la Vogue, toujours aussi présents et volontaires. Nous tenons à les remercier une fois encore et les invitons, ainsi que toutes personnes de bonne volonté, à revenir l'année prochaine!!

Félicitations aux jeunes qui cette année se sont particulièrement investis dans la fête. Nous les retrouverons avec plaisir pour la nouvelle saison 2018.



APRÈS L'ÉTÉ, PLACE À L'HIVER!

Foyer de ski de fond:

Après 2 saisons avec très peu de neige, toute l'équipe du foyer ne désespère pas d'en avoir cette année suffisamment pour pouvoir ouvrir les pistes et accueillir au foyer les amateurs de ski de fond. Quelques nouveautés en perspective pour cette nouvelle saison (nous n'avons pas pu les étrenner la saison dernière): nouveau tracé, nouvelles banderoles, nouveaux piquets,...

La prévente en ligne est maintenant devenue

une institution. Mise en place par Haute-Savoie Nordic, elle permet d'acheter le forfait saison à un tarif prévente depuis son ordinateur en choisissant La Chapelle-Rambaud comme site nordique référent. L'année dernière, près de soixante personnes ont ainsi acheté leur forfait en ligne, souvent des voisins des communes environnantes, heureux de pouvoir venir skier à quelques minutes de chez eux. Ces quelques recettes, malgré le manque de neige, ont permis de maintenir le site en bon fonctionnement, d'entretenir le matériel, de renouveler l'équipement proposé à la location, et d'améliorer la sécurité et la signalétique des pistes.

Ce système de vente en ligne est de nouveau en place pour la nouvelle saison, depuis le 1^{er} octobre. Alors n'hésitez pas à le faire savoir: le cercle des amis du foyer s'agrandit chaque année! <http://www.nordicpass74.com/>

Enfin, un petit mot pour rappeler que les bénévoles sont les bienvenus pour la nouvelle saison: skieurs ou non, jeunes ou un peu moins jeunes, très disponibles ou un peu moins... tout le monde y a sa place pour travailler au foyer ou sur les pistes, faire des permanences, amener des idées, bref passer du bon temps dans une ambiance très conviviale!

Contactez M. Philippe Georges au 06 24 29 27 22



COLLECTE DES TEXTILES

De nombreuses associations du territoire collectent les vêtements: un conteneur spécifique a été installé en plus des autres conteneurs de tri près du stade.

Que peut-on y mettre?

Des vêtements propres et en bon état, des chaussures liées par paire, du linge de maison, de la petite maroquinerie, dans des sacs fermés.

Ces vêtements et autres textiles seront triés et pourront servir:

- Aux boutiques de seconde main
- Aux relais
- Aux chiffons d'essuyage
- À la fabrication d'isolants



DÉCLARATION DE RÉSIDENCE, UN ACTE CITOYEN

Frontaliers, faites-vous recenser

La déclaration de votre arrivée dans votre nouveau domicile est un geste civique qui contribue au vivre ensemble. Elle est rapide et se fait à la mairie de votre domicile.

Cela ne coûte rien et est sans incidence pour votre déclaration de revenus.

Par contre, si vous êtes frontaliers, le canton de Genève reversera les fonds frontaliers à votre commune. Ces fonds servent à l'entretien et à l'amélioration des services publics utilisés par nous tous, habitants du territoire. Ils sont les bienvenus car ils nous permettent de contenir les impôts locaux (les taux d'imposition décidés par la commune n'ont pas été augmentés depuis de nombreuses années) tout en compensant la baisse des subventions de l'état aux collectivités territoriales.

Enfin, **la Mairie invite traditionnellement chaque nouvelle famille à venir partager un verre de bienvenue lors de la fête des Mères, à la salle communale, le dimanche 27 mai à 11h.**

AGENDA

3 décembre

Repas des Anciens à la salle des fêtes de La Chapelle. Chaque habitant de 60 ans et plus est cordialement invité.

16 décembre à 19h

Fête de Noël organisée par l'AEL (association des parents d'élèves) au profit des enfants de l'école du village.

Fin mars

Carnaval - organisé par l'AEL.

27 mai à 11h

Fête des Mères - Apéritif offert par la Mairie

Vous pouvez consulter l'actualisation de l'agenda sur le site internet www.la-chapelle-rambaud.fr

ETAT CIVIL

Naissances

20 août 2017 Léopold LAPIERRAZ CAMUZAT

23 août 2017 Max DOMPMARTIN

LES NUMÉROS D'URGENCE

112 URGENCE numéro unique
SAMU 15
GENDARMERIE 17
POMPIERS 18

DÉFIBRILATEUR

Dans le bâtiment de l'école
(porte d'accès aux appartements)

SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET BELLECOMBE

Astreinte Eau Potable
06 83 74 42 06

LES EXTINCTEURS

À la disposition de tous chez l'habitant

CHEF-LIEU

Hôtel Beau Séjour
École
Salle communale
Foyer de ski de fond
Église
Mairie
Presbytère
Suatton Hélène
Chardonnens Jacques
Chatelain Gérard
Terrier Bernard

LE BOIS

Scierie
Lamouille Pierre
Lamouille Charles
Mugnier Henri
Naville Jean-Marc
Dupanloup Jeannine

PELY

Carrier Christian
Sage Mickael
Centre Équestre

LA CROIX

Chevallier Paul
Suatton Noël

LA MARMOTTE

Sage Marguerite
Dupanloup Rachel

CHEZ SUATTON

Suatton André

LES SAGES

Dumont-Dayot Yves

SERY

Marmoux Pierre
Marmoux Hervé
Bovagne Violette
Jacquemoud Serge